



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

300.514
76
OE
Univ.
2001/03
61
Es3
OL
Fest.

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

Élection du président, M. Claude Lachance	1
Élection du vice-président, M. Yvan Bordeleau	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. Gilles Labbé

M. Jean-Claude Gobé

Le mardi 27 mars 2001

Élection du président et du vice-président

(Seize heures quarante-cinq minutes)

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission des transports et de l'environnement. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission peuvent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Claude Lachance

Je suis prêt à recevoir, à titre de président de la commission, les propositions. M. le député de Masson.

M. Labbé: Masson.

Le Président (M. Bissonnet): Oui, Masson.

M. Labbé: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de présenter la motion suivante. Alors, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale:

«Que l'excellent député de Bellechasse, aussi photographe à ses heures, M. Claude Lachance, soit président de la commission de l'économie et du travail pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Alors, cette proposition est conforme. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Donc, je déclare élu président de la commission des transports et de l'environnement le député de Bellechasse. Félicitations, M. le député.

Élection du vice-président, M. Yvan Bordeleau

Élection à la vice-présidence. Je suis prêt à recevoir des candidatures à titre de vice-président de la commission. M. le député de LaFontaine.

M. Gobé: Oui. Alors, M. le Président, il me fait grand plaisir de proposer au poste de vice-président de la commission le député de l'Acadie, M. Yvan Bordeleau, et ceci, bien sûr, pour la durée du mandat de la commission.

Le Président (M. Bissonnet): Cette proposition est reçue par la présidence. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Et, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare élu vice-président de la commission des transports et de l'environnement le député de l'Acadie. Félicitations, M. le député.

La commission des transports et de l'environnement ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 47)

